



Doc. 14353
27 juin 2017

Les Objectifs de développement durable des Nations Unies: comment les parlements et les Etats membres du Conseil de l'Europe peuvent y contribuer

Proposition de résolution

déposée par Mme Ingjerd SCHOU et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En septembre 2015 ont été adoptés les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Les Etats membres des Nations Unies se sont engagés à œuvrer en faveur du développement durable de la planète à travers 17 objectifs et leurs cibles correspondantes. Ces objectifs, qui ont une pertinence pour les Etats en développement, sont par ailleurs directement pertinents pour les Etats membres du Conseil de l'Europe. Plusieurs objectifs relèvent du domaine d'activité du Conseil de l'Europe. C'est tout particulièrement le cas de l'objectif de paix, justice et institutions efficaces, ainsi que des objectifs de lutte contre la pauvreté, d'éducation, d'égalité entre les sexes et de lutte contre les changements climatiques.

La coopération entre le Conseil de l'Europe et les Nations Unies est importante et fait d'ailleurs l'objet d'un rapport en préparation à l'Assemblée parlementaire. Il est essentiel que cette coopération contribue à la réalisation des objectifs de développement durable. Le Conseil de l'Europe œuvre en faveur de la réalisation de ces objectifs et les Etats membres devraient avoir l'obligation d'y donner suite de leur côté.

Les parlements nationaux jouent un rôle de premier plan dans la réalisation des objectifs de développement durable, car ils sont les représentants du peuple et surveillent et examinent attentivement l'action des gouvernements. Pour atteindre ces objectifs, les parlements nationaux des Etats membres du Conseil de l'Europe doivent faire en sorte de les inscrire au nombre des grands chantiers de leur pays et faire pression sur leurs gouvernements pour que ceux-ci donnent suite aux engagements qu'ils ont pris en faveur des objectifs de développement durable.

Au vu de ces éléments, il importe que l'Assemblée consacre un rapport distinct sur la manière dont les parlements nationaux et les Etats membres peuvent, en compagnie de l'Assemblée elle-même, contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans leurs propres pays.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, NI
ANTTILA Sirkka-Liisa, Finlande, ADLE
ÁRNASON Vilhjálmur, Islande, CE
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BILLSTRÖM Tobias, Suède, PPE/DC
CHRISTODOULOPOULOU Anastasia, Grèce, GUE
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
EROTOKRITOU Christiana, Chypre, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
HUOVINEN Susanna, Finlande, SOC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
IONOVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JOHNSEN Kristin Ørmen, Norvège, PPE/DC
MALTAIS Ghislain, Canada
MANNINGER Jenő, Hongrie, PPE/DC
MIKKO Marianne, Estonie, SOC
MUNYAMA Killian, Pologne, PPE/DC
POLIAČIK Martin, République slovaque, ADLE
ROJHAN GUSTAFSSON Azadeh, Suède, SOC
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCULLY Paul, Royaume-Uni, CE
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
WOLD Morten, Norvège, CE
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe